

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 22 AVRIL 2025
Convocation du 14 avril

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux avril à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE

Etaient absents : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Bernard MICHALAK), Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Bernard ROBIDA (pouvoir à Bruno DESANDERE), Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Céline COLLET (pouvoir à Maria TREFFCON)

Etaient absents excusés : Michel THIEFAINE, Frédéric DOMON

M. Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Budget primitif (n°8-2025)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de budget primitif pour l'année 2025 qui se présente comme suit :

Recettes de fonctionnement	1 297 803,02 €
Dépenses de fonctionnement	1 297 803,02 €
Dépenses d'investissement	333 460,00 €
Recettes d'investissement	333 460,00 €

Le Maire,
Maria TREFFCON


